

Genre du véhicule Voit. de livraison	Marque CHEVROLET	Type Beauville Sportvan 30	Fiche d'homologation n° CH 3333 02
---	---------------------	-------------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "Beauville Sportvan 30" sur les ailes avant

"GE 31336 A ou S" (A=automate/S=synchromesh) sur plaquette du constructeur, à l'avant, sous le capot

"GE 36.." préfixe au No du châssis

Numéro du châssis frappé _____ à droite, dans montant avant de porte

Signe d'identification du moteur frappé "T.." à gauche, à l'avant sur la culasse (frappé par l'importat.)

Constructeur CHEVROLET Motor Div. of GMC, Detroit (USA) Importat. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Bienne

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entrainement arrière
 Direction gauche ou droite Assistance -
 Frein de service hydr., 2-circ., AV=disques/AR=exp.int., assist. par
 Frein auxiliaire) méc., exp.int., câble [dépression, limiteur de
 Frein stationn.) pédale, s. roues AR [press. de freinage s.r. AR
 Transmission méc. tte synchr. ou automate Nombre vit. 4 ou 3
 Blocage differ. automat. Crochet rem. - Vitesse max. 135 km/h

MOTEUR Genre V Temps 4
 Marque CHEVROLET Carbur. B
 Type T..*)
 Position avant Nombre cyl. 8
 Alésage 101,6 Course 88,39
 Cylindr. 5733 cm³ CV-Impôt 29,20
 CV-puiss. 253 (SAE) à 4600 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 79 dB (A) à 4600 t/m
 Amortissement bruit 1 pot
540x250x140

CARROSSERIE Forme Fourgon avec fenêtres

Portes : 2+1 coulissante à droite + 1 à 2 battants à l'AR

Nombre de places : Total + ; AV ; milieu ; AR ; Places debout

DIMENSIONS Voie AV 1705 AR 1730
 Diam. braquage G 12,0 DR 15,70
 Empattement 3190 / (/)
 Dimensions ext. Dimensions int.
 Longueur 5103
 Largeur 2050
 Hauteur 2032
 Porte à faux AV 738
 AR 1175
 lat. _____

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
POIDS				
A vide	_____	_____	_____	_____ +)
Charge utile	_____	_____	_____	_____
Total	_____	_____	_____	_____
Garantie fabr.	<u>1424</u>	_____	<u>2132</u>	<u>3447</u>
Dimens. pneus	<u>8,75-16,5</u>	<u>8PR</u>	_____	_____
Charge p. essieu	<u>1424</u> (2,1)	_____	<u>2132</u> (4,2)	_____
de l'ensemble	_____	_____	_____	_____
Poids maxi remorquable	_____	_____	_____	_____ kg

EQUIPEMENT Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/CR (E) § Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/CR (E) Feux de position 2/ Guide 81

Feux de gabarit latéral.: AV + AR [SAE IP 69 §]

Avertisseur 1/électrique (2-tons) Niv. sonore 97 (dB/A)

Essuie-glace 2/électriques (2-vitesses) Lave-glace oui

Feux arrières 2/ Guide 81 SAESTIAR⁽¹⁰⁾ Catadioptres 2/I (E) §

Feux stop 2/comb.av.feux AR Feux de recul 2/séparés

Eclair. plaque contr. 1/à gauche, séparé Plaque forme haute ~~XXXXXX~~

Rétroviseur 1/intér.+ 2/extér. § Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. 6/avec lampe-témoin

AV b=comb.av. feux latér. o=f.gabarit AR r=comb.avec feux AR

Avert. clign. oui Lampes de travail -

Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de livraison

Marque & type CHEVROLET

Beauville Sportvan 30

Homologation n° CH 3333 02

Forme de la carr. fourgon avec fenêtres

Places ass. : Total + (2 avant)

Poids à vide + Carburant B

CV 29,20

Charge utile - Cylindrée 5733 cm³

Poids total 3447 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.expertisé : GE361U133957

- *) Désignation du moteur: TAB ou TBZ = synchronesh / TAA ou TBX = automate
- §) Modifiés par l'importateur:
- Feux de route et de croisement: des feux CR (E) sont montés.
 - Feux de position: les ampoules orig.orange sont remplacées par des blanches.
 - Catadioptres: ceux d'orig.placés trop haut et non étanches; il en est montés 2 complémentaires selon les prescriptions + 2 visibles lorsque la porte AR est ouverte.
 - Rétroviseurs extérieurs de chaque côté.
 - Dispositif de protection selon OCE art. 23, al. 2.
 - Sortie de l'échappement originale à gauche, sur le côté, 90°; est dirigée droit vers l'arrière.

+) Voir carte complémentaire

Lieu et daté de l'expertise
Studen, 24.5.71
 Berne, le 16.9.71

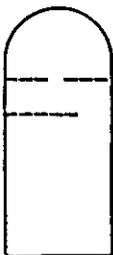
Remplace FH CH 3333 02
 du 24.5.1971
 Carrosserie

La commission d'expertise

Genre du véhicule
Voit.de livraisonMarque
CHEVROLETType
Beauville Sportvan 30Fiche d'homologation n°
CH 3333 02CARTE COMPLEMENTAIRE I. du 24.5.71DISPOSITION DES SIEGESNombre de places : 2 + charge utile

<u>POIDS</u>	<u>Avant</u>	<u>Arrière</u>	<u>Total</u>
A vide	1090	1000	2090
Charge utile	290	1067	1357
Total	1380	2067	3447

Garantie fabr.

Nombre de places : 5 + charge utile

<u>POIDS</u>	<u>Avant</u>	<u>Arrière</u>	<u>Total</u>
A vide	1110	1030	2140
Charge utile	215	1092	1307
Total	1325	2122	3447

Garantie fabr.



Nombre de places : 8 + charge utile

<u>POIDS</u>	<u>Avant</u>	<u>Arrière</u>	<u>Total</u>
A vide	1110	1070	2180
Charge utile	195	1060	1255
Total	1305	2130	3435
Garantie fabr.			

Pour les véhicules avec aménagement intérieur spécial (p.e. véhicules sanitaires, corbillard): ne peuvent pas être expertisés par des entreprises de la branche automobile; une expertise individuelle est exigée (OCE art. 82 al. 2.).